



DEMANDE D'ATTRIBUTION DE SEPULTURE

COMMUNE D'IBOS
mairie.ibos@ville-ibos.fr

NOM DU CONCESSIONNAIREPRENOMS.....

Domicilié

Téléphone :

Né(e) leà.....

Sollicite l'attribution d'un emplacement dans le cimetière du Sendé.

Les concessions sont déterminées par le seul choix de l'administration municipale en fonction des besoins et des possibilités offertes. Le concessionnaire ne peut donc choisir ni l'emplacement, ni l'orientation de sa concession. (Article 38 du règlement des cimetières d'Ibos)

Numéro de la concession :

Concession : familiale individuelle collective

Pour la concession collective, il est nécessaire de fournir sur un document annexé, la liste des bénéficiaires avec leurs noms, prénoms, domicile, date et lieu de naissance.

CAVEAU OU TOMBE :

30 ans 1 place par niveau 56€ 2 places par niveau 112€ 3 places par niveau 168 €

50 ans 1 place par niveau 78,50 € 2 places par niveau 157 € 3 places par niveau 235 €

La réalisation des travaux devra être effectuée dans un délai de 1 an.

CAVURNE :

15 ans - 250 €

30 ans - 450 €

Ouverture et fermeture caverne ou columbarium 30,50 €

Plaque caverne ou columbarium (nom - prénom date) fourni par la mairie 20 €.

Fait à IBOS,

Le

Le demandeur

"Lu et Approuvé"